

**Comité de mise en œuvre du programme de vaccination contre la COVID-19 —
LaCloche Foothills
MANDAT
O. : janvier 2021**

En tant qu'organisme local de santé publique chargé de l'immunisation et du contrôle des maladies infectieuses et transmissibles en vertu des [Normes de santé publique de l'Ontario](#), Santé publique Sudbury et districts est globalement responsable du programme sans précédent de vaccination contre la COVID-19. Cette responsabilité est assumée en étroite collaboration avec d'autres intervenants qui agissent au sein et en dehors du système de soins de santé.

Le travail du comité de mise en œuvre du programme de vaccination contre la COVID-19 pour LaCloche Foothills sera orienté par la [Stratégie du programme de vaccination contre la COVID-19](#) de Santé publique Sudbury et districts. Cette dernière fournit les éléments essentiels et le cadre général concernant la mise au point de plans géographiques et sectoriels de mise en œuvre pour exposer dans ses grandes lignes une approche coordonnée au programme de vaccination. Cet énorme effort collectif permettra de s'assurer que les objectifs globaux du programme de vaccination contre la COVID-19 de Santé publique Sudbury et districts sont atteints. Ces objectifs sont les suivants :

1. Réduire au minimum les perturbations sociales, y compris les effets sur les infrastructures et l'économie.
2. Déployer des efforts soutenus de sensibilisation et d'approche communautaire.
3. Conserver la confiance de la population.
4. Atteindre un taux de couverture de 75 % chez les personnes admissibles à la vaccination, selon le calendrier établi par la province.

Objet

Assurer la mise en œuvre du programme de vaccination de Santé publique Sudbury et districts dans la zone géographique spécifiée.

Les comités de mise en œuvre du programme de vaccination sont formés pour les cinq grappes géographiques se trouvant à l'intérieur du territoire de Santé publique Sudbury et districts. Cette structure prend en compte le fait que même si les éléments essentiels du programme de vaccination doivent être respectés (p. ex., la séquence de vaccination des groupes prioritaires, conservation et la manutention des doses, les mesures de protection contre la COVID et les communications clés), la mise en œuvre comme telle prendra une allure différente à l'échelle régionale. La capacité du système de santé, la disponibilité des doses de vaccin, le soutien administratif, la densité de population et l'infrastructure communautaire détermineront la meilleure manière de distribuer les doses dans la région.

Voici les zones géographiques des comités de mise en œuvre du programme de vaccination contre la COVID-19 :

- Chapleau
- Grand Sudbury
- LaCloche Foothills
- Île Manitoulin
- Sudbury-Est

Hypothèses de planification

Le cadre de vaccination contre la COVID-19 est très dynamique et compte bien des éléments clés qui ne sont pas encore connus ou qui évoluent rapidement. Il faut donc émettre des hypothèses pour réaliser la planification. Reportez-vous à la [Stratégie du programme de vaccination contre la COVID-19](#) de Santé publique Sudbury et districts pour connaître les hypothèses de planification actuelles. À mesure que celles-ci seront confirmées ou autrement énoncées, la stratégie sera adaptée OU mise à jour.

Objectif du comité de mise en œuvre du programme de vaccination

Garantir que le programme de vaccination contre la COVID-19 de Santé publique Sudbury et districts est mis en œuvre dans la zone géographique spécifiée selon ce qu'autorise le groupe de commandement.

Rapport hiérarchique

Par les coprésidents, le comité de mise en œuvre du programme de vaccination contre la COVID-19 relève du groupe de commandement de Santé publique Sudbury et districts sur la vaccination contre la COVID-19 (annexe A).

Composition du comité de mise en œuvre du programme de vaccination

Le comité de mise en œuvre du programme de vaccination de LaCloche Foothills décidera de sa composition selon la situation locale. Il y a lieu de songer à la représentation des secteurs qui suivent, notamment, en limitant le nombre de membres à 20 (reportez-vous à l'annexe B pour connaître la composition actuelle).

- Santé publique Sudbury et districts
- Administration municipale
- Partenaires autochtones et communautés des Premières Nations
- Soins de santé
- Édifices et installations de soutien
- Communications et médias
- Secteur privé

Responsabilités des membres du comité de mise en œuvre du programme de vaccination

- Participer activement à l'atteinte des objectifs du comité de mise en œuvre du programme de vaccination.
- Réaliser les objectifs que le mandat expose dans leurs grandes lignes.
- Siéger aux réunions du comité de mise en œuvre du programme de vaccination et remplir les tâches confiées.
- Favoriser une communication coordonnée avec toutes les parties prenantes du secteur de LaCloche Foothills.
- Assurer la liaison avec le groupe de travail consultatif sur les vaccins contre la COVID-19, le cas échéant.
- Consulter et informer leur secteur respectif, y compris leur propre organisme et les tables compétentes.
- Travailler de manière respectueuse, professionnelle, collaborative, consensuelle et stimulante, de même que reconnaître et respecter la diversité des opinions.

- Déployer des efforts raisonnables pour que tous les membres participent aux travaux de manière efficace, équitable et concrète.
- Garder confidentiels les enjeux ou les documents indiqués comme tels par les coprésidents.

Actes

Coprésidents

Le comité sera dirigé suivant le modèle de la co-présidence, soit par un membre de la direction de Santé publique Sudbury et districts et une personne représentant un organisme partenaire, sur approbation du comité.

Rôle des coprésidents

Les coprésidents partageront les responsabilités suivantes :

- Coordonner et présider les réunions.
- Tenir les réunions à un endroit qui convient à tous les membres du comité.
- Distribuer tous les documents concernant les réunions (compte tenu du caractère évolutif de la situation, la réception pourra avoir lieu juste à temps).
- Indiquer si des documents ou des enjeux doivent être confidentiels.
- Conserver les documents officiels du comité, y compris les ordres du jour, les procès-verbaux et la correspondance (responsabilité de Santé publique).
- Transmettre les rapports, les procès-verbaux, les recommandations et les documents pertinents écrits du comité de mise en œuvre du programme de vaccination au groupe de commandement du programme de vaccination contre la COVID-19 de Santé publique Sudbury et districts.

Rôle du rapporteur

Un rapporteur nommé par Santé publique Sudbury et districts suivra les décisions clés et les mesures à prendre et aidera les coprésidents à y donner suite, le cas échéant.

Fréquence et durée des réunions

- Fréquence des réunions : **chaque semaine** ou à la demande des coprésidents jusqu'à ce que le plan d'opérationnalisation du programme de vaccination contre la COVID-19 de Santé publique Sudbury et districts ait été dressé. Par la suite, elles pourront se tenir chaque mois dans le but de surveiller la mise en œuvre du programme.
- Durée : **1 heure** ou selon ce que les coprésidents auront décidé
- Début des travaux : troisième semaine de janvier 2021
- D'autres réunions pourront être convoquées si les coprésidents le jugent bon ou si des projets doivent être achevés, avec l'accord de tous les membres.
- Le calendrier des réunions doit être établi d'un commun accord par les membres du comité.
- Les réunions seront virtuelles.

Quorum

Il y aura quorum lorsqu'au moins 50 % des membres seront présents.

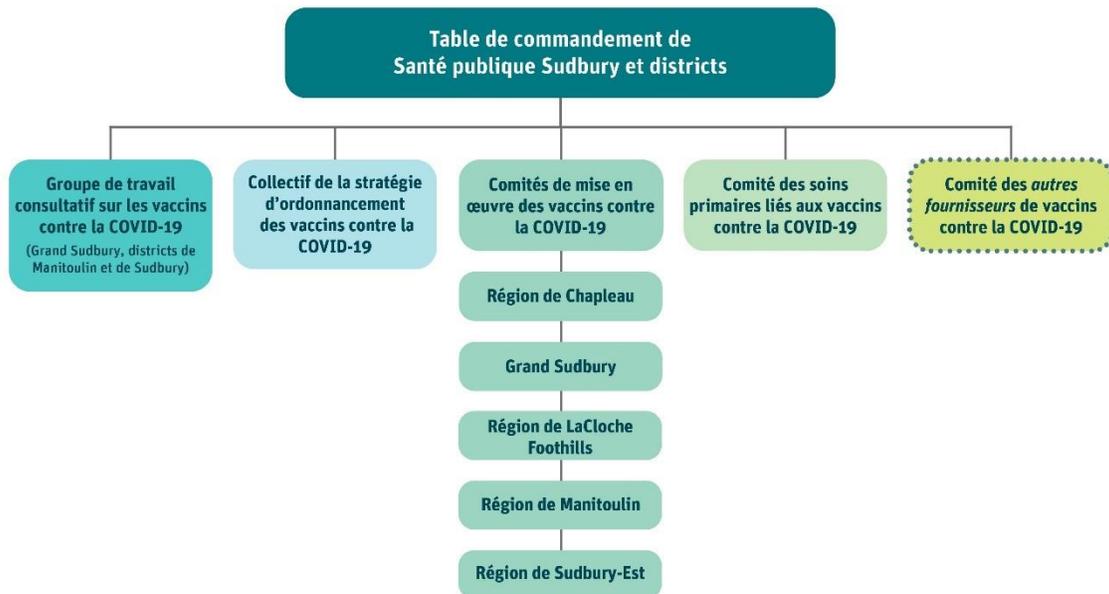
Date de création du comité

20 janvier 2021

ANNEXE A

Structure organisationnelle locale

Programme de vaccination contre la COVID-19 Cadre d'organisation et de mobilisation des partenaires



ANNEXE B

Composition du comité de mise en œuvre du programme de vaccination contre la COVID-19 — LaCloche Foothills

Représentants	Organismes
Marla Toulouse	Clinique médicale de Massey
Debbie Langlois	Community Living—Espanola
Louise Laplante	Community Living—Espanola
Jennifer Tasse	Conseil des Services du District de Manitoulin-Sudbury
Paul Myre	Conseil des Services du District de Manitoulin-Sudbury
Jon Brunetti	Équipe de santé familiale d’Espanola et de la région
Chelsey Sisson	Équipe de santé familiale d’Espanola et de la région
Krista Jones	Espanola Clinic Pharmacy
D ^r Bill McMullen	Espanola Nursing Home
Paula Mitroff	Espanola Nursing Home
Angie Brunetti	Hôpital d’Espanola
D ^r Andre Michon	Hôpital d’Espanola
D ^r Stephen Bignucolo	Hôpital d’Espanola
Jane Battistelli	Hôpital d’Espanola
Katie Wiebenga	Hôpital d’Espanola
Michelle Parker	Hôpital d’Espanola
Jennifer McKenzie	Maamwesying North Shore Community Health Services
Nicole Sokoloski	Noojmowin Teg Health Centre
Carolle Dionne	Police provinciale de l’Ontario, région nord-est
Martha Musicco	Réseau local d'intégration des services de santé du Nord-Est (Santé Ontario)
Nancy Lacasse	Réseau local d'intégration des services de santé du Nord-Est (Santé Ontario)
Deborah McNaughton	Sagamok Naandwediige-Gamik Health Centre
Sandra Camillo	Sagamok Naandwediige-Gamik Health Centre
Susan Deschamps	Sagamok Naandwediige-Gamik Health Centre
Erika Espinoza	Public Health Sudbury & Districts
Kari Denault	Public Health Sudbury & Districts
Kate Denomme	Santé publique Sudbury et districts
Stephanie Bale	Santé publique Sudbury et districts
Tracey Weatherbe	Santé publique Sudbury et districts
Mike Pichor	Ville d’Espanola
Melanie Veilleux	Canton de Sables-Spanish Rivers
Leah Haley	Équipe de santé familiale d’Espanola et de la région
Taynia Bedard	Santé publique Sudbury et districts